

SOUVENIRS DE LA FAMILLE D'ACIGNÉ



Portrait de Jean VIII, dernier seigneur du nom d'Acigné, exposé en mairie d'Acigné

HISTOIRE Renaud d'Acigné fut le premier seigneur de notre commune. Il en reçut le fief en partage en 1010 grâce à son père Rivallon le Vicaire, baron de Vitré.

De fils en fils, la branche aînée d'Acigné continua jusqu'au XVI^e siècle. Puis le nom tomba en quenouille, comme on dit, lorsque Jean VIII d'Acigné décéda en 1573 sans descendance masculine. Son frère ne put reprendre le flambeau, puisqu'il mourut sans enfants dans les rangs protestants en 1569 à la bataille de Jarnac.

L'héritière de Jean VIII, sa fille Judith d'Acigné épousa en 1579 Charles de Cossé-Brissac, futur maréchal de France. Très introduit auprès d'Henri IV, celui-ci obtint du roi qu'il érigeât la seigneurie d'Acigné en marquisat (1609). Cependant Louis, petit-fils de Charles et Judith, se désintéressa des terres d'Acigné et en 1657, il les vendit à un Acignolais : René Lambert, seigneur de la Havardière. Le marquisat d'Acigné échut ensuite à deux familles successives : les Freslon et les Talhouët.



Portrait de Claude d'Acigné, marquis de Carnavalet, qui vécut au XVII^e siècle et rassembla à Kernabat une douzaine de portraits de la famille d'Acigné.

A l'époque de la Révolution, le marquis d'Acigné s'appelait Louis de Talhouët-Bonamour, né d'une famille originaire du Morbihan. Officier d'infanterie, il n'émigra pas. Ayant épousé Elisabeth Baude de la Vieuville, héritière du château du Lude, il préféra s'installer avec elle dans la Sarthe et vendit ses terres bretonnes en 1808. Il mourut peu après en 1812, à l'âge de 50 ans. Son fils fut fait pair de France, et son petit-fils, Auguste de Talhouët-Roy, devint ministre des Travaux Publics en 1870. On dit qu'à la fin de sa vie, il disposait d'une énorme fortune. La famille de Talhouët continue d'exister actuellement et figure même dans le Who's who.

Mais revenons aux derniers d'Acigné du nom. La mairie de notre commune a acquis en 1995 un tableau de bel aspect représentant le portrait en pied de Jean VIII, dernier seigneur d'Acigné. Il se trouve exposé dans la salle des mariages. Mais est-ce bien le vrai descendant de la branche aînée ? Un doute subsiste. En effet il existait une branche cadette d'Acigné dite de Grandbois, dont est issu un autre Jean VII d'Acigné. En 1626 il épousa Marguerite Fleuriot et devint seigneur de Kernabat en Plouisy, près de Guingamp. Leur fils Claude devint marquis de Carnavalet. Proche de Mazarin et de la reine Anne d'Autriche, il fit fortune. C'est lui qui fit dresser à Kernabat une série exceptionnelle de portraits de famille, dont celui de son neveu et successeur Jean VIII d'Acigné. Ce dernier n'eut qu'une seule fille, décédée mineure. La succession passa en 1715 à sa soeur Jeanne-Françoise qui épousa le marquis de Coatrieux, éteignant une nouvelle fois le nom d'Acigné. Les portraits de la salle dite d'Acigné ont été dispersés au fil du temps et des partages. C'est ainsi que le portrait de Jean VIII a fini par revenir à la mairie d'Acigné, mais il y a de fortes chances qu'il s'agisse de Jean VIII de Kernabat, lieu où il n'existe plus actuellement de tableaux anciens. Le château lui-même a été vendu en 1996 à une communauté de religieuses. Que ce soit Jean VIII d'Acigné même ou celui de Kernabat qui se trouve exposé dans une salle de notre mairie, il s'agit bien dans les deux cas d'un dernier seigneur du nom d'Acigné. Et ce portrait a sans doute été peint par un grand artiste du XVII^e siècle ou par son Ecole.



Le château de Kernabat, où se trouvaient rassemblés des portraits de la famille d'Acigné.

Alain Racineux
association "Acigné Autrefois"
en collaboration avec Xavier Dejoie